



**ALPHAJURIS**

*Le Droit pour servir*

**Eric Chupeau**

*Huissier de Justice*

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES BIENS SAISIS

---

L'an deux mil vingt-trois et le dix-sept novembre

### A la requête de

La **SOCIETE GENERALE**, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé boulevard Haussmann à PARIS (75009), au capital de 1 010 261 206,25 euros, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 552 120 222, prise en la personne de son représentant légal en son agence de BORDEAUX « Le Millénium 2 & 3 », 13 rue Jean-Paul Alaux,

Laquelle fait élection de domicile et ayant pour avocat plaçant **Maître COULAUD Louis**, membre de l'AARPI CB2P AVOCATS, Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant en cette qualité dite Ville, 14, rue de la Verrerie (05 56 48 07 80 – [secretariat@cb2p-avocats.fr](mailto:secretariat@cb2p-avocats.fr)), et pour Avocat postulant **Maître Cathy PANSIER**, Avocat, domicilié 54 rue Paul Lebailly, 97500 SAINT-PIERRE qui se constitue et occupera pour elle sur la présente et ses suites.

**Je soussigné Eric CHUPEAU, Huissier de justice**, domicilié 28, rue Louis Pasteur - BP 4449 - 97500 SAINT-PIERRE (Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon)

Procédant à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction d'un cahier des charges consécutif à un commandement aux fins de saisie immobilière d'un immeuble ci-après désigné qui a été signifié par un huissier de justice au débiteur.

Me suis transporté dans la commune de Saint-Pierre à la résidence Le Colbert, 5, rue Granville à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

**Monsieur Thierry DUPONT**, né le 03 décembre 1963 à SAINT-QUENTIN (02), domicilié 2, rue Marguerite d'Angoulême, Bâtiment B, Appartement 201, Résidence Bel Air - 16000 ANGOULEME



## ALPHAJURIS

*Le Droit pour servir*

Un bien immobilier à usage d'habitation dit « Le Colbert », sis 5, rue Granville, commune de SAINT-PIERRE cadastré sous le numéro 193 section BA d'une contenance cadastrale de 7 ares et 12 centiares.

- Lot n°4 de l'état descriptif de division règlement de copropriété déposé au rang des minutes de Me Claude L'ESPAGNOL, Greffier Notaire à Saint-Pierre et Miquelon, le 12 novembre 1993, modifié par acte du 20 décembre 1994, comprenant la propriété exclusive et particulière d'un **appartement situé dans le bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage, numéroté A12**, outre la copropriété à concurrence de 434/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble
- Lot n°21 du même état descriptif de division comprenant la propriété exclusive et particulière d'une **cave située dans le bâtiment A portant le n°10 du plan du sous-sol d'une surface de 7m2 et les 20/10.000èmes des parties communes générales.**

Le bien immobilier est un appartement de type F2, sur un seul niveau et une cave au sous-sol.

Le chauffage est électrique.

### COMPOSITION

- Une entrée
- Un séjour
- Une cuisine équipée
- Une chambre
- Une salle de bains
- Un WC

### ENTREE

D'une superficie de 2,79 m2 ; le sol est recouvert de dalles en plastiques collées ; les murs en plâtre peint.

### SEJOUR

Pièce d'une superficie de 21,66 m2 au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

Deux fenêtres donnant sur la rue Colbert.



**ALPHAJURIS**

*Le Droit pour servir*

### **CUISINE**

Pièce ouverte sur le séjour, d'une superficie de 5,67 m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint ; équipée de placards.

- Un lave-linge séchant
- Un four électrique
- Un réfrigérateur congélateur
- Un lave-vaisselle
- Une plaque de cuisson vitrocéramique
- Une hotte aspirante

### **CHAMBRE**

Pièce d'une superficie de 10,32 m<sup>2</sup>, au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Colbert.

### **SALLE DE BAINS**

Pièce aveugle d'une superficie de 3,16m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

- Un lavabo sur vanity
- Une baignoire
- Un ballon d'eau chaude

### **WC**

Pièce aveugle d'une superficie de 1,48m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint. au sol recouvert.

- Un siège toilette



**ALPHAJURIS**

*Le Droit pour servir*

**Eric Chupeau**

Huissier de Justice

- *Lot n°11 de l'état descriptif de division règlement de copropriété déposé au rang des minutes de Me Claude L'ESPAGNOL, Greffier Notaire à Saint-Pierre et Miquelon, le 12 novembre 1993, modifié par acte du 20 décembre 1994, comprenant la propriété exclusive et particulière d'un **appartement situé dans le bâtiment A, 2ème étage, numéroté A23**, outre la copropriété à concurrence de 617/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble*
- *Lot n°14 du même état descriptif de division comprenant la propriété exclusive et particulière d'une **cave située dans le bâtiment A portant le n°3 du plan du sous-sol d'une surface de 8m2** et les 23/10.000èmes des parties communes générales.*

Le bien immobilier est un appartement de type F3, sur un seul niveau et une cave au sous-sol.

Le chauffage est électrique.

#### COMPOSITION

- Une entrée
- Un séjour
- Une cuisine équipée
- Deux chambres
- Une salle de bains
- Un WC

#### ENTREE / DEGAGEMENT

D'une superficie de 4,80 m<sup>2</sup> ; le sol est recouvert de dalles en plastiques collées ; les murs en plâtre peint.

#### SEJOUR

Pièce d'une superficie de 22,09 m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

Une fenêtre donnant sur la rue Colbert, une seconde sur la rue Granville.



**ALPHAJURIS**

*Le Droit pour servir*

### **CUISINE**

Pièce ouverte sur le séjour, d'une superficie de 6,98 m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint ; équipée de placards.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

- Un lave-linge séchant
- Un four électrique
- Un réfrigérateur congélateur
- Un lave-vaisselle
- Une plaque de cuisson vitrocéramique
- Une hotte aspirante

### **CHAMBRE 01**

Pièce d'une superficie de 9,62 m<sup>2</sup>, au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

### **CHAMBRE 02**

Pièce d'une superficie de 15,10 m<sup>2</sup>, au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

### **SALLE DE BAINS**

Pièce aveugle d'une superficie de 3,39m<sup>2</sup> au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

- Un lavabo sur vanity
- Une baignoire
- Un ballon d'eau chaude

### **WC**

Pièce aveugle au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint. au sol recouvert.

- Un siège toilette



**ALPHAJURIS**

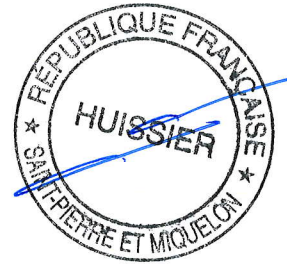
*Le Droit pour servir*

**Eric Chupeau**

Huissier de Justice

*Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.*

**Eric CHUPEAU**



A12

